



# Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé

## RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

DATE DE CRÉATION	22 janvier 2020
VL - SÉRIE B	10,38 \$ (30 septembre 2024)
ACTIF COMBINÉ (toutes les séries)	4,3 millions \$ (31 août 2024)
RATIO DES FRAIS DE GESTION - SÉRIE B <sup>4</sup>	1,83 % au 31 mars 2024

## GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

David Tulk  
David Wolf

## Pourquoi investir dans ce Fonds?

- Accès à un portefeuille diversifié d'actions à dividendes et de titres à revenu fixe canadiens.
- Approche axée sur les résultats conçue pour procurer un revenu régulier assorti d'un potentiel de gains en capital.
- Solution tout-en-un gérée de façon tactique en vue de tirer parti des conditions changeantes du marché.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>1</sup>



## CODES DU FONDS

### DOLLAR CANADIEN

SÉRIE B	SÉRIE F
6758	6759

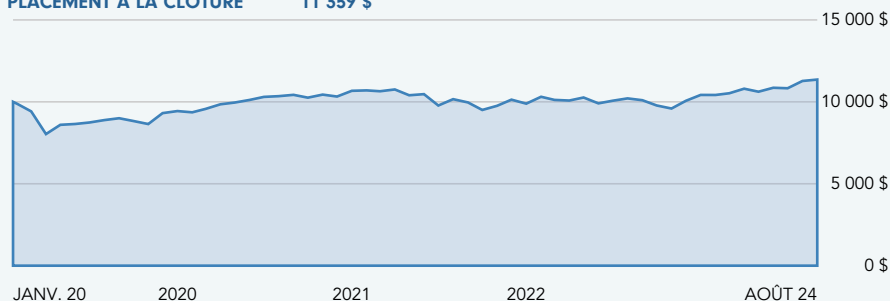
## Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Série B, après déduction des frais.

AU 31 AOÛT 2024

### Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création<sup>2</sup>

PLACEMENT À LA CLÔTURE 11 359 \$



### Rendement par période standard (%) 30 septembre 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	Création
Fonds	2,08	7,08	7,34	18,58	10,46	4,18	3,20

### Rendement par année civile (%) 30 septembre 2024

	CA	2023	2022	2021
Fonds	11,25	5,40	-7,35	13,11

## Répartition<sup>3</sup> AU 31 AOÛT 2024

### COMPOSITION DE L'ACTIF<sup>3</sup>

0,6 %	Liquidités et autres
5,5 %	Obligations canadiennes
33,5 %	Actions canadiennes
28,4 %	Obligations étrangères
30,0 %	Actions étrangères
2,0 %	Obligations protégées contre l'inflation

### COMPOSITION SECTORIELLE<sup>3</sup>

12,7 %	Produits financiers
11,5 %	Énergie
4,2 %	Services de communication
5,6 %	Services collectifs
4,5 %	Soins de santé
4,3 %	Industrie
4,2 %	Matériaux
4,0 %	Immobilier
5,1 %	Technologie de l'information
4,7 %	Multisectoriel
1,3 %	Consommation discrétionnaire
1,9 %	Produits de première nécessité

### COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE<sup>3</sup>

41,3 %	Canada
39,5 %	États-Unis
2,4 %	Royaume-Uni
2,1 %	Japon
2,1 %	Fidelity Japon
1,4 %	Allemagne
1,1 %	France



## Fonds Fidelity FNB Revenu mensuel canadien élevé (suite)

## DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE

AU 30 JUIN 2024

Banque Royale du Canada – Produits financiers	
WisdomTree Emerging Markets Equity Income ETF – Multisectoriel	
Canadian Natural Resources – Énergie	
Enbridge – Énergie	
Sienna Senior Living Inc. – Soins de santé	
Chartwell Retirement Residences – Soins de santé	
La Banque Toronto-Dominion – Produits financiers	
Fortis – Services collectifs	
Suncor Énergie – Énergie	
Microsoft – Technologie de l'information	
<b>Nombre total de titres</b>	<b>2 747</b>
<b>Dix principaux titres – Total</b>	<b>13,7 %</b>

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.

- 1 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.
- 2 Les calculs de la croissance composée présentés servent à illustrer les effets du taux de croissance composé; ils ne sauraient refléter les valeurs futures d'un fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.
- 3 Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures/inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.
- 4 Fidelity a annulé certains frais afférents au Fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.